

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses
Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses
Band: 28 (1940)
Heft: 565

Werbung

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 20.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Une campagne de moralité publique à Genève

Soucieux de participer de son côté à l'effort entrepris par le Cartel romand d'hygiène sociale et morale et l'Alliance des Sociétés féminines suisses, et dont il a été question dans notre dernier numéro, le Cartel genevois H. S. M. a adressé à 85 Sociétés féminines du canton, la lettre suivante :

Madame la Présidente,

Dès le mois de septembre 1939, le Cartel d'Hygiène sociale et morale s'est préoccupé des conséquences qu'allaient avoir, au point de vue de la moralité publique, la guerre et la mobilisation. Les expériences faites en 1914-1918 sont en effet là pour montrer l'accroissement des maladies vénériennes et le fléchissement des mœurs en ces circonstances, ces expériences étant d'ailleurs celles de tous les pays en guerre. Aussi la nécessité urgente s'est-elle manifestée dès ce moment-là d'une campagne pour éclairer l'opinion publique et faire comprendre à chacun ses responsabilités.

Ces responsabilités, les femmes, même à l'arrière, en ont aussi leur part ; et c'est pourquoi de son côté l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses, également préoccupée depuis longtemps de ces problèmes, a chargé sa Commission d'Hygiène, que préside actuellement Mlle le Dr. Girod, d'entreprendre une série de conférences à cet effet dans les milieux féminins. Vu le but commun de ces efforts du Cartel H. S. M. et de l'Alliance, leur coordination s'imposait en Suisse romande, afin d'obtenir le plus d'efficacité, et c'est en étroite accord avec l'Alliance que le Cartel genevois H. S. M. a pris en main l'organisation au sujet de laquelle nous vous écrivons aujourd'hui.

La Commission que le Cartel a spécialement nommée à cet effet a élaboré tout un programme, dont la réalisation se poursuivra dès ces prochains mois, puis sera reprise en automne, et qui atteindra différents milieux féminins de notre ville :

Sociétés féminines, mères de famille et éducatrices, travailleuses sociales et infirmières, public en général, etc., ceci parallèlement avec l'excellente action menée dans les milieux de jeunesse par les Amies de la Jeune Fille. Et pour débiter, nous venons par ces lignes nous adresser aux Sociétés féminines, qui, par leur organisation et le développement social de leurs membres, peuvent nous apporter une aide précieuse, en nous aidant à faire connaître et comprendre à tant de femmes leur tâche dans la lutte à mener contre l'immoralité (lutte contre la prostitution et contre les maladies vénériennes notamment).

Nous prenons donc la liberté de vous demander de bien vouloir inscrire au programme de l'une de vos séances avant l'été l'une ou l'autre des conférences dont nous vous remettons ci-joint la liste. Nous savons pouvoir compter sur votre collaboration pour que les femmes comprennent leur devoir de se renseigner d'abord, puis d'agir ensuite, en pleine conscience de leurs responsabilités à l'égard des problèmes que les temps actuels posent devant nous. Car la défense morale de notre pays est une tâche qui s'impose à celles qui sont à l'arrière, et que les circonstances rendent tout particulièrement urgente.

Veillez croire, Madame la Présidente, etc., etc.

Emilie GOURD

Présidente du Cartel genevois H. S. M.

Dr. Renée GIROD

Présidente de la Commission d'Hygiène de l'Alliance nationale S. F. S.

LISTE DES CONFERENCIERES

Mlle Marcelle BÉGIN :

Agent de l'Association du Sou J. Butler, directrice du Club de jeunes filles des Amies, J. F., 23, av. Pictet de Rochemont. « La vie difficile des jeunes ».

Mme DROIN DE MORSIER :

Présidente de l'Association du Sou J. Butler, Vésénaz, près Genève. « La solidarité féminine en face de l'immoralité ».

Mme E. FATIO-NAVILLE :

Présidente de la Branche genevoise de l'Association du Sou J. Butler, 10, Grand-Mézel. « Nos responsabilités de femmes ».

Mlle le Dr. Renée GIROD :

Présidente de la Commission d'Hygiène de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses, 10, rue Charles-Bonnet. « Le respect de la vie ».

Mme le Dr. A. GOLAY-OLTRAMARE :

Professeur d'hygiène dans les établissements d'enseignement secondaire, 12, Place Beau-Séjour.

1. « Comment exposer à nos enfants la question sexuelle ».

2. « Le problème de l'éducation sexuelle ».

Mlle Emilie GOURD :

Présidente du Cartel genevois d'Hygiène sociale et morale, 17, rue Tœpffer.

1. « Pour la dignité morale de la femme ».

2. « La prostitution, ses causes et ses remèdes ».

Mlle Madeleine HAHN :

Présidente de l'Union suisses des Amies de la Jeune Fille, 2, rue de l'Ecole-de-Chimie.

« Aujourd'hui et demain ».

Mlle le Dr. M. SCHAEZEL :

Membre de la Commission d'Hygiène de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses, et du Bureau des Cartels genevois et romand, 4, route de Florissant. « Le rôle et la responsabilité des femmes dans la lutte contre le péril vénérien ».

décisions engageant le Centre de Liaison soient prises à l'unanimité seulement, les membres qui ont manifesté leur opinion, a enfin été adoptée par un vote par correspondance, ce qui permettra au Centre d'intervenir plus facilement dans certaines questions d'intérêt général, et à l'écart desquelles il a dû se tenir jusqu'à présent, comme par exemple la révision de la loi sur le cautionnement, la lutte contre la vie chère, etc. C'est à Genève, que se réuniront les 6 et 7 avril prochains les présidentes des Frauenzentralen cantonales, et le Centre de liaison est heureux de cette occasion d'accueillir nos Confédérées et de pouvoir discuter avec elles de ces problèmes de l'heure. (Voir plus loin le programme de ces séances).

La principale question à l'ordre du jour de cette Assemblée était celle du suffrage féminin, rendue de première actualité par l'aboutissement de l'initiative constitutionnelle. Après avoir salué la vaillante équipe de suffragistes, qui a persisté en dépit de toutes les difficultés à lancer cette initiative, Mme Gautier a exposé comment, opposée elle-même à cette initiative, elle était venue récemment à s'y rallier, et a montré toute l'importance du vote des femmes aussi bien dans le domaine de l'éducation nationale qu'en matière de travail social. Puis Mme Bonallaz fit une vivante causerie sur les péripéties de la campagne pour l'initiative des sexes débuts, et releva pour les réfractaires les principaux arguments que l'on entendait formuler actuellement. Aucune résolution ne fut votée, mais la décision du Soroptimist-Club d'envoyer une adresse au Grand Conseil fut mentionnée à l'attention des autres Sociétés et chaudement recommandée. E. GAO.

Carnet de la Quinzaine

Lundi 1^{er} avril :

GENÈVE : Association genevoise pour le Suffrage féminin, 22, rue Et-Dumont, 20 h. 30 : *Alimentation et budget familial*, par Mme Cl. Hoffner, du B. I. T., auteur de l'étude : *Comment nourrir 4 personnes avec 35 fr. par semaine ?* Discussion. Thé après la séance : 50 centimes.

Mercredi 3 avril :

VEVEY : Groupe suffragiste, Hôtel de Ville, 20 h. 30 : *La femme finlandaise*, par le Dr. R. Herold, directeur du Secrétariat antialcoolique international.

Judi 4 avril :

LAUSANNE : Commission d'éducation de l'Alliance de Sociétés féminines suisses. Studio d'émissions radiophoniques, 18 h. : *Grandes figures féminines de notre passé national : Barbara Schallers*, par Mlle Marg. Evard, présidente de la Commission d'éducation.

Samedi 6 avril :

GENÈVE : Conférence annuelle sur convocation des présidentes des Frauenzentralen. Local de l'Union des Femmes, 22, rue Et-Dumont : 14 h. : (séance réservée aux déléguées) *Le service d'aide à la campagne* : Mlle R. Neuenchwander (Bern). — 2. *Le service auxiliaire féminin* : Mlle Clara Neff (Appenzel). — 3. *La question des prix* : Mlle Schöner-Regenass (Bâle). — 5. *La campagne de conférences de moralité publique* : Mlle le Dr. Schaezel (Genève). — Chaque exposé sera suivi d'une discussion. — A 19 h. 30, repas en commun à la Taverne de Plainpalais, 6, rue de Saussure. — Les discussions pourront éventuellement se continuer encore pendant la soirée.

Id. : BIENNE : Lycéum-Club, Salle de l'Hôtel-de-Ville, 20 h. 15 : *Mein Finnland*, conférence-concert en faveur des enfants finlandais, avec le concours de Mme Kästlin-Burjam (Zürich) de Mlle Elisabeth Wyss, cantatrice, et d'un groupe d'enfants. Entrée : 2 francs.

Dimanche 7 avril :

GENÈVE : Deuxième séance de la Conférence annuelle des présidentes des Frauenzentralen, chez Mme Ch. Gautier, présidente du Centre de Liaison des Sociétés féminines genevoises, La Bessonnette, Chêne-Bougeries. 10 h. : *Rapports des Frauenzentralen*. — Midi et demie. Déjeuner en commun. Après-midi : visite éventuelle de la vieille ville.

Lundi 8 avril :

GENÈVE : Soroptimist-Club, local du Lycéum, 1, rue des Chaudronniers, 19 h. 30 : Souper mensuel réservé aux membres du Club et à leurs invitées. *L'industrie du gant*, causerie par Mme Blanc, gantière.

ECOLE D'ÉTUDES SOCIALES, GENÈVE

Subventionnée par la Confédération

Semestre d'été : 10 avril - 2 juillet 1940

Culture féminine générale

Formation professionnelle d'assistantes sociales (protection de l'enfance, etc.), de directrices d'établissements hospitaliers, secrétaires d'institutions sociales, bibliothécaires, laborantes.

Des auditrices sont admises à tous les cours. Progr. (50 ct.) et renseignements : Route Malagnou, 3

La Maison de la Laine
et de tous les tricots

TRICOTEUSE DE LA MADELEINE

1, rue du Vieux-Colège - Genève
(côté Poste) Tél. 4.59.51

Explications gratuites de Mme V. Renaud
Impr. P. RICHTER, rue Alf.-Vincent, 10

Les Expositions

Tissage - Peinture

A Pâques s'est terminée, à la rue Benjamin-Constant, à Lausanne, une exposition de tissages de Mlle Claire-Irène Walther (Morges), qui exposait sauf erreur pour la première fois à Lausanne. Dans des pièces meublées par l'ébéniste Kruger, cette très jeune artiste avait disposé avec grâce ses tentures de soie, de lin et de laine, ses nappages, ses napperons, des tabliers froncés à poché, des coussins, les tapis, des coys ; dans de grandes jattes de faïence étaient disposés ses lins, ses laines qu'elle teint elle-même, car c'est une véritable artisane ; si elle ne file pas la laine, elle la blonde enfant de Zamacois, elle la teint de couleurs chaudes ou sordides, fait ses dentelles, ourle ses napperons, les incruste, compose des tabliers coccas ou des robes pour la plage ou le jardin. Son art est tranquille, modeste, sobre, ses dessins pris dans le tissage sont géométriques et discrets. Tout cela indique une artiste douée, qui sait où elle va et qui mérite beaucoup de succès, c'est-à-dire d'acheteuses.

Dans son atelier de la Riponne 1, tout au haut d'une maison très moderne, Mlle Violette Milliquet (Pully), expose, contre les murs, des paysages de Lausanne, de Portofino, de Ste-Marguerite, des fleurs, des natures-mortes, un ensemble charmant, harmonieux, où se révèlent le talent, le goût, la conscience de l'artiste, qui sait voir et faire voir un paysage, qui anime les façades les plus banales, les revêt de poésie, en fait chanter les

couleurs ; ses paysages lausannois, vus de son atelier à la rue Ch. Vuillemer, son Portofino sont des réussites. Un nombreux public a visité cette exposition qui se termine le 4 avril. S. B.

A travers les Sociétés

A la mémoire d'un poète.

Le samedi 2 mars, à 17 h., a eu lieu à l'Union des femmes de Genève une séance à la mémoire d'Henry Spiess. Mlle Trembley, présidente de l'Union, dans un discours d'introduction a caractérisé, de façon très vivante, la personnalité du poète. Elle a analysé son talent, son évolution morale avec beaucoup de finesse et de compréhension.

Puis Mme Greta Prozor, d'une voix vibrante et profonde, a lu de beaux morceaux d'Henry Spiess. En commençant par ses œuvres de jeunesse, en soulignant au long de son œuvre son amour de la nature et des enfants, elle a fini par des strophes très élevées, écrites dans les derniers temps de sa vie.

Ce fut une heure émouvante. L'assemblée nombreuse, surtout composée de femmes, a prouvé combien la poésie touche le cœur féminin.

H. NAVILLE.

Le Centre de Liaison des Sociétés féminines genevoises...

...a tenu son Assemblée de déléguées le 18 mars, sous la présidence de Mme Ch. Gautier. Celle-ci a annoncé l'adhésion au Centre de deux nouveaux groupements : La Fédération des groupes de mères protestantes, et la Fédération des activités protestantes, ce qui porte à 33 le chiffre des Sociétés affiliées au Centre.

L'on a ensuite entendu Mlle E. Trembley qui a fait un appel chaleureux et motivé en faveur des « donneuses de sang », puis Mlle J. de Morsier, présidente du Comité du Service auxiliaire féminin, qui a fourni quelques explications sur la décision du Conseil fédéral que nous mentionnons plus haut. Mlle de Morsier a également annoncé la constitution en Suisse du Cartel des Associations en faveur des enfants victimes de la guerre, avec des branches dans les cantons. Ce Cartel est en voie d'organisation à Genève, et a été chaudement recommandé à l'intérêt et à l'appui des Sociétés locales.

La modification aux statuts, permettant que les

les femmes dans un asile, qui ont été si heureuses de pouvoir faire ainsi quelque chose pour nos soldats ? et a-t-on privé de la sorte des chômeuses d'un gagne-pain ? Je serai reconnaissante d'une opinion sur ce point.

Avette à Grisette (No 564). — Je déplore et suis attristée qu'au sujet de la « Journée des femmes vaudoises », vous n'ayez pas adressé vos observations directement aux associations organisatrices de cette manifestation. En vous servant du Petit Courrier du Mouvement féministe, ne regrettez-vous pas d'avoir blessé inutilement et d'une façon injustifiée les confrères qui prêtent leur concours et assurent la complète réussite de ces assemblées ?

De milieux, de culture, de mentalité si divers, nous nous retrouvons avec plaisir à cette journée, jouissant d'un rapprochement qu'il serait difficile de trouver ailleurs ; nous puisons ainsi un encouragement qui nous aide à poursuivre notre tâche quotidienne. Aborder en peu de temps des problèmes trop complexes, auxquels la science des économistes, des sociologues et des philosophes s'attelle parfois inutilement, dépassée et trahie par les événements dépasserait nos compétences.

Si les femmes, au contraire, concevaient la portée des responsabilités de chaque être envers son prochain, la famille, l'Etat et les autres nations, apprendraient à penser, à vouloir et à inculquer la notion du bien et du beau, une grande évolution — révolution même — serait réalisée ! « Dans le train » et maintenant encore, nous qui avons applaudi nos travaux présentés, essais et malgré toutes nos imperfections, de comprendre et de réaliser que « la qualité des hommes importe plus que tout le reste ».

Petit Courrier de nos Lectrices

Henriette à Mme Marcelle Bard (No 564). — Combien je vous suis reconnaissante d'avoir parlé si nettement contre cette manie — car c'est vraiment plus qu'une mode — du tricotate qui sévit parmi tant de femmes ! et contre ce cliquetis d'aiguilles qui supprime toute velléité de penser ! Que l'on tricote pour ceux de nos soldats qui ont besoin de laines chaudes, que l'on tricote pour des enfants dont le trousseau est maigre, que l'on tricote éventuellement pour soi-même une écharpe ou un pull-over aux couleurs de son choix : je le comprends fort bien et ne songe pas à le blâmer. Mais que l'on tricote, comme l'avaient certains, pour éviter de penser, que l'on se plonge dans des calculs et des combinaisons pour fuir toute réflexion, que l'on craigne à tel point de se trouver seule en face de soi-même — ceci ne relève-t-il pas une lacune grave dans la mentalité et le caractère de nombreuses femmes ?

Jacqueline S. à propos de tricotate. — J'ai été intéressée de trouver dans le dernier numéro de notre journal l'opinion de Mme Marcelle Bard sur les dangers des abus du tricotate au point de vue intellectuel et moral. Le Mouvement Féministe en a souvent aussi signalé les dangers au point de vue économique, recommandant à toutes celles qui le peuvent de ne pas faire de la sorte concurrence à celles qui n'ont que ce gain — et souvent quel gain ! pour vivre, et ceci à placée de mes amies devant le cas de conscience suivant : est-ce mal, économiquement parlant, d'avoir fourni gratuitement de la laine pour du tricotate bénévole de chaussettes à de pauvres vieill-

The International Suffrage News
(JUS SUFFRAGII)

Nouvelles du mouvement féministe à travers le monde
(Texte anglais et français)

Organe mensuel de l'Alliance Internationale pour le Suffrage et l'Alliance civique et politique des femmes

Prix de l'abonnement annuel : 6 sh. 5,40 fr. suisses

2, Plantin House, Wellesley Rd. Ashford (Kent) Angleterre.



POMMES FUNÈRES OFFICIELLES

de la Ville de Genève, Plainpalais et Petit-Saconnex

5, rue de l'Hôtel-de-Ville, 5, au 1^{er}

Téléphone : 4.32.85 (permanent)

EN CAS DE DÉCÈS

s'adresser ou téléphoner de suite à l'adresse ci-dessus
FORMALITÉS GRATUITES